

PO - 170 - 286  
545 94

# Evaluation du Centre Regional de Formation pour Entretien Routier a Lome, Togo

600-0135

Prepare Sous  
Contrat No. AID/SOD/PDC-C-0160  
Commande de Travail No. 5  
Juin 1980

DIMPEX ASSOCIATES, INC.  
New York - Washington, D.C.

EVALUATION DU CENTRE REGIONAL DE

FORMATION POUR ENTRETIEN ROUTIER

A LOME, TOGO

PREPARE SOUS CONTRAT No.AID/SOD/PDC-C-0160

COMMANDE DE TRAVAIL No.5 JUIN 1980

DIMPEX ASSOCIATES, INC.  
New York - Washington, D.C.

## TABLE DES MATIERES

	Page
ReSumé	1
I. Introduction	5
II. Statut du Centre à la Cessation de l'Assistance des E.U.	6
III. Trois Années d'Expérience postérieures à AID	8
IV. Statut Actuel (A commencer à partir d'octobre 1978)	15
V. Viabilité du RRMTTC	22
VI. Conclusions	27
VII. Recommandations	30
 Annexes:	
1. Commande de Travail AID No.5	
2. Liste des Personnes Contactées/Instruites par Exposé/Interrogées	35
3. Budget Provisoire d'Exploitation du RRMTTC, CY 1980	41
4. Stagiaires du RRMTTC, 1977-1979	44
5. Stagiaires du RRMTTC, 1979-80	45
6. Tableaux de l'organisation du RRMTTC	46 & 47
7. Liste du Matériel de Référence	48

## Résumé

Le Centre Régional de Formation pour Entretien Routier à Lomé, Togo, en opération depuis 1970 sous les auspices du Conseil d'Entente, offre une formation spécialisée dans les domaines importants d'entretien et de réparation routiers pour les experts du service public, principalement des Ministères des Travaux Publics des Etats membres de l'Entente. Jusqu'à 1977, de nombreux pays ne faisant pas partie de l'Entente ont envoyé des stagiaires au Centre. L'assistance de AID au Centre a commencé en 1965 et s'est achevée en 1976.

Les installations du Centre consistent en des salles de classe, des ateliers d'entretien et de réparations pour les réparations automobiles, l'électricité automobile, les machines outils, l'agencement des pièces détachées, les moteurs diesel et à essence et l'analyse des sols et des garages pour le parc automobile. Les dortoirs peuvent accommoder 152 étudiants et un réfectoire met 60 places à leur disposition. Toutes les installations sont maintenues en excellente condition.

En 1978, la division formation du Centre a entrepris une importante révision du programme des études pour élever le niveau des cours et atteindre l'équivalence des diplômes du Centre pour des emplois administratifs avec les diplômes nationaux traditionnels de baccalauréat. En ce qui concerne les cours, le travail a été réparti sur 18 mois au lieu de 11 et organisé en deux années académiques allant d'octobre à juin, divisées par un stage de formation de deux mois sur le tas dans les pays d'origine des étudiants et un mois de vacances. Cette réorganisation a été accompagnée par celle du corps enseignant. Le Conseil d'Administration du Centre a approuvé ces changements en avril 1978; les diplômes ont été ensuite reconnus

par les Ministères des Services Publics de l'Entente en mai 1978. Les premiers cours du nouveau programme ont commencé en octobre 1979.

Entre 1967 et 1979 (octobre), le nombre d'étudiants participants est tombé de plus de 100 étudiants à environ 60, ceci étant dû en grande partie au problème du diplôme et à la cessation de participation de la part des pays non-membres de l'Entente. Le Conseil d'Administration du Centre a tenté de fixer à 135 le nombre d'inscriptions annuelles des étudiants (trois étudiants par pays pour chacun des neuf cours du Centre) pour un total du corps étudiant de 270; tout étudiant venant de pays non-membre de l'Entente serait en sus des 270 et prendrait les places pour lesquelles les pays membres de l'Entente n'auraient nommé personne. La classe entrante en 1979 se chiffrait à 50; en octobre 1980 l'inscription sera probablement de 45 pour une inscription totale de 95. Ces chiffres peu élevés sont plus fonction d'un corps enseignant qualifié insuffisant que du manque d'étudiants qualifiés.

Par ordre de priorité, le Centre établit ses conditions pour une mise en place du nouveau programme de façon complète comme suit :

a. Un corps enseignant expatrié pour sept domaines spécifiques de qualifications accompagné de bourses pour des jeunes africains en méthodologie de formation d'enseignement formel; ces membres potentiels du corps enseignant reviendraient pour remplacer les expatriés après une période de transition adéquate.

b. Une mise à jour du matériel de référence, d'aide à la formation et un équipement fixe en ateliers et en parc automobile en accord avec le nouveau programme d'études.

c. Un agrandissement des installations en doublant la capacité du réfectoire et en ajoutant 100 places de dortoir. Huit salles de classe

seront ajoutées (en plus des huit déjà existantes) au rythme de deux par an, financées au budget d'exploitation du Centre.

Le Directeur Général du Centre rendra compte au Conseil Administratif en octobre 1980 de l'addition possible d'un programme de formation en forage de puits.

Le support actuel d'autres donateurs est limité au financement français de trois membres du corps enseignant expatriés et au financement partiel hollandais de deux expatriés.

Conclusions. L'assistance des E.U. s'est achevée avant la résolution des problèmes de l'équivalence des diplômes et du protocole de fonctionnement, ceux-ci ayant été réglés en 1978-79. La mise en place du programme d'études révisé est rendue impossible par le manque d'enseignants qualifiés et, dans une certaine mesure, par du matériel d'aide à la formation, du matériel de référence et un équipement des ateliers qui ne sont plus valables et insuffisants. Des subventions des pays de l'Entente subviendront aux besoins d'un corps étudiant d'environ 100 personnes; si le nombre des membres augmente au-delà de ce chiffre, il faudra obtenir plus de subventions ou l'aide des donateurs devra être arrangée. Parmi les donateurs potentiels, il y a la Banque Mondiale, le Fonds de Développement Européen et possiblement les gouvernements allemand, hollandais et français.

Recommandations. Il est recommandé que AID considère un projet d'assistance technique afin de mettre à la disposition du RRMIC un corps enseignant expatrié (E.U.), une formation des participants à la fois pour les enseignants africains et les étudiants des pays de l'Entente, des commodités sous la forme d'équipement d'atelier fixe et de véhicules de livres de référence,

de manuels, de matériel d'aide à la formation, de catalogues et de services-conseils à court terme sélectionnés en ce qui concerne la révision de la gestion et l'évaluation et l'aide post-éducative des diplômés du Centre. Le Secrétariat de l'Entente et le personnel de AID devraient faire preuve d'un plus grand intérêt en ce qui concerne leur association avec les activités du Centre et les anciens élèves. De plus, des mesures devraient être prises par le Centre afin de solliciter un intérêt et une aide plus importante de la part de la communauté des donateurs. Les demandes du RRMTTC en ce qui concerne une infrastructure supplémentaire devraient être découragées jusqu'à ce que le programme révisé fonctionne de façon efficace et que les conditions de formation de l'Entente en entretien routier soient mieux prévues. L'addition d'un cours en forage du puits ne devrait pas être considérée avant que le Centre ait atteint l'objectif de mise en place du programme d'études révisé pour la formation en entretien routier.

DIMPEX Associates, Inc.,  
1629 K Street NW  
Washington, D.C. 20006

Sujet: Evaluation du Centre Régional de Formation pour Entretien Routier,  
des Installations de Formation du Conseil de l'Entente à Lomé, Togo.

## I. Introduction

A. Aux termes de la Commande de Travail No.5, Contrat de Quantité Indéfinie No.AID/SODPDC-C-0160, en date du 23 avril 1980, AID a demandé à DIMPEX Associates, Inc., (1) d'évaluer l'efficacité et les performances régionales qualitatives et quantitatives en formation du Centre Régional de Formation pour Entretien Routier (CERFER ou RRMTC Regional Road Maintenance Training Center - la désignation utilisée par les états membres du conseil de l'Entente et leurs fonctionnaires) depuis novembre 1976 lorsque l'assistance des E.U. s'est achevée et (2) de recommander des actions futures appropriées de AID. Une copie de la Commande de Travail No.5 est ci-jointe.

B. Thomas C. Irvin, Cadre Spécialisé dans l'Evaluation du Programme, a entrepris ce travail pour DIMPEX Associates, Inc. M. Irvin a travaillé dans la région du projet du 25 avril au 29 mai 1980, et effectué des recherches primaires et secondaires dans quatre des cinq Pays de l'Entente. Une liste de toutes les personnes contactées est jointe (Annexe 2). En Haute Volta et au Niger, les membres du Conseil Administratif du RRMTC ont suggéré que, plutôt que d'interroger les anciens stagiaires, M. Irvin concentre son travail à interroger les stagiaires actuels au RRMTC et à suivre les premiers cours sous une ré-organisation du programme d'études instituée en octobre 1979. Au RRMTC, M. Irvin a reçu une aide appréciable de la part de Ms. Stephen Grant et Lyle Weiss, tous deux de REDSO, dans la révision des activités du Centre. Le 20 mai 1980, M. Irvin est allé à Cotonou pour mener à bien des entrevues appropriées des membres du Conseil et des anciens diplômés du RRMTC. Les contributions de Ms. Grant et Weiss ont

complété et confirmé en grande partie les résultats du travail de M. Irvin.

## II. STATUT DU CENTRE A LA CESSATION DE L'ASSISTANCE DES E.U.

A. Le Rapport Wolf and Co., Section 2, Résumé des Résultats Majeurs et Recommandations, inter alia, conclut que, à l'exception de certains points mineurs, toutes les mesures importantes proposées dans le PAR de 1974 et le PROP de 1975 (révisé) en ce qui concerne le RRMTTC avaient été prises (par ex. en novembre 1976):

1. Africanisation du personnel
2. Contrôles budgétaires et opérationnels effectifs
3. Installation de systèmes d'utilisation et entretien préventif d'équipement
4. Réparation et vente de biens utilisables
5. Révision des cours en vue d'introduire plus de formation pratique
6. Paiement rapide des contributions par les états de l'Entente

B. Ailleurs dans cette même section apparaît l'observation suivante: les productions institutionnelles clé ont été développées au cours de derniers 18-24 mois du projet, c'est à dire après le PAR de 1974 et en accord avec la révision PROP de 1975. Parmi les facteurs permettant l'accomplissement du projet, il est mentionné en premier l'imposition de AID des conditions de mise en place pour les frais en 1974-1975.

C. Wolf and Co. recommandait qu'un conseiller américain reste au Centre jusqu'à CY 1979.

D. Egalement dans la section 2, les évaluateurs de Wolf and Co. ont présenté les problèmes fondamentaux de la perspective financière du Centre et son but. Du point de vue financier, les revenus apparaissaient prometteurs venant d'une combinaison des contributions des états de l'Entente, et d'un budget d'investissement provenant des droits de scolarité

des étudiants venant de pays non-membres de l'Entente, du soutien financier d'autres donateurs et des services rendus par le Centre. Le but du RRMTC était projeté en un objectif très limité de formation pratique de techniciens dans des domaines de spécialisation associés avec l'entretien routier. Il est à remarquer que l'évaluation mentionne sans commentaires que le Centre n'a développé aucuns standards communs, n'a rencontré aucune compétition pour des places vacantes dans la formation et n'a conféré aucuns avantages financiers (par ex. mobilité des fonctionnaires) aux diplômés au travers des diplômes reçus. Ces deux facteurs importants - finances et but - plus un troisième, l'absence d'un protocole opérationnel formel entre la République du Togo et RRMTC, qui n'est même pas mentionné dans le rapport de Wolf and Co., ont commencé à jouer un rôle important en ce qui concerne l'efficacité qualitative et quantitative du RRMTC à partir de la première année postérieure à AID, c'est à dire en 1977. La chronologie dans la Section III ci-dessous développe les détails du cours de ces événements.

E. Le pourvoyeur de AID à RRMTC au cours de la période 1970-1976, Aéro-Ford, a établi une série de recommandations en ce qui concerne des actions futures faisant partie de son rapport final en mars 1977.

Celles-ci sont résumées ici:

1. Continuer les acquisitions de la bibliothèque pour rester au même rythme que les avancements techniques.
2. Augmenter l'équipement audio-visuel avec un système VTR à utiliser dans l'enseignement et pour enregistrer des conférences non-techniques bien que standards.
3. Suivre un programme rigide de comptabilité pour l'utilisation, l'amortissement et le remplacement de l'équipement, comprenant un stock de roulement, des outils d'ateliers fixes et du matériel d'aide à la formation automobile et autre.
4. Mettre à jour de façon systématique le matériel d'aide à la formation et assurer leur intégration dans le travail de classe.
5. Mettre à jour les connaissances des instructeurs en ce qui concerne les nouveaux équipements et les nouvelles technologies au travers d'une formation à court terme au Centre-même ou près de celui-ci.

6. Développer un programme de recrutement des stagiaires dans le secteur public des états non-membres de l'Entente et le secteur privé partout pour assurer un quota annuel complet de stagiaires et des dépenses supportables conséquentes de stagiaires.
7. Maintenir une révision budgétaire continue des coûts opérationnels de la formation par spécialité au cours des cinq premières années pour pouvoir couvrir de façon flexible les frais et dépenses non anticipés résultant des taux d'inflation.
8. Adhérer de façon rigide aux calendriers d'amortissement proposés.
9. Imposer un système réaliste de contrôles internes afin de réduire les frais de gestion, assurer la disposition de biens en excès et régulariser les stocks de pièces détachées.
10. AID devrait considérer la continuation pendant six mois des services d'un technicien pour développer et instaurer le programme prévu ci-dessus (sous-paragraphe 9).

N.B. Les résultats, ou l'absence de ceux-ci, des points ci-dessus sont discutés au travers du présent rapport narratif à l'exception de 5, 7, 8. En ce qui concerne 5, le départ des enseignants a rendu ceci impossible. No. 6 n'a pas été suivi à cause de la préoccupation que présentait le nouveau programme des études. Un plan formel d'amortissement n'a pas été suivi, mais plutôt un pourcentage variable du budget total. La gestion budgétaire (No. 7) a été pratiquée jusqu'à un certain point, cependant l'inflation a fait plus que disparaître toutes les économies qui aient pu être réalisées.

### III. TROIS ANNEES D'EXPERIENCE POSTERIEURES A AID, DE NOVEMBRE 76 A OCTOBRE 79

A. Le RRMTTC a commencé sa première année d'opération postérieure à AID avec des installations bien conçues et construites ainsi qu'un personnel administratif adéquat. Le corps enseignant se composait de onze Africains compétents formés pour enseigner trois cours pour mécaniciens, trois cours pour opérateurs d'équipement, deux cours pour techniciens en entretien routier général et un cours chacun pour électriciens automobiles, spécialistes en moteurs à carburant à injection, techniciens en pièces détachées, et techniciens

en analyse des sols. Trois expatriés français ont été ajoutés à l'équipe d'enseignants africains dans les domaines d'injection diésel/hydraulique, électricité et entretien routier général. L'atelier de machines, l'atelier d'entretien des moteurs, le laboratoire en analyse des sols, l'entrepôt de pièces détachées et les ateliers de réparation de moteurs ont permis suffisamment de formation et de démonstration opérationnelle en ce qui concerne l'expérience pratique et ce dans une vaste gamme de spécialités dans le domaine de l'entretien routier. L'arrivée, vers la mi-1977, d'équipement lourd acheté aux termes du projet AID a équipé le Centre d'un parc-moteurs complet contenant une excellente série de véhicules d'entretien routier; un certain nombre de véhicules non-américains (et de matériel d'aide à la formation) ont permis d'avoir un équipement analogue à la disposition dans la plupart des pays de l'Entente et dans certains autres non-membres de l'Entente. Du matériel d'aide à la formation et un équipement modernes plus des manuels appropriés étaient disponibles en vue de l'enseignement en classe, de démonstrations et de projets d'études indépendants pour les étudiants. Un système de contrats locaux avec l'équipement du Centre a fourni une source de revenus pour les fonds d'investissement du Centre et a mis à la disposition de tous les étudiants une formation pratique précieuse, particulièrement en ce qui concerne les opérateurs d'équipement et les mécaniciens. Les droits de scolarité provenant des étudiants des pays non-membres ont contribué aux fonds d'investissement et les stagiaires-mêmes ont apporté des vues de l'extérieur et contribué ainsi à l'expérience scolaire générale.

B. En ce qui concerne le but du Centre, ce sujet a été considéré de façon sérieuse au cours de l'année 1977, surtout le fait que les diplômés du Centre ne bénéficiaient d'aucun gain particulier en ce qui concerne l'avancement lors de leur retour dans leur pays et leur bureau d'origine. Ceci a décidé la Section Formation du Centre d'entreprendre une révision du programme d'études dans son entier en vue d'obtenir une équivalence des

diplômes du RRMTTC à des fins de fonctionnariat avec les diplômes nationaux traditionnels au niveau du Baccalauréat. Ceci signifiait étendre les cours de formation sur une période de deux ans, introduire un enseignement théorique supplémentaire, tout en gardant la même importance accordée à l'expérience pratique, et examiner les étudiants individuellement sur tout le travail du cours. Au cours de ce processus, certains cours devaient être éliminés qui n'étaient pas susceptibles de supporter une telle modification. Par conséquent, le cours pour techniciens en analyse des sols a été abandonné à la fin de 1977. Pour la même raison, le cours de base pour opérateurs d'équipement a été abandonné en même temps, bien qu'il se soit également avéré être inéconomique et reproduire une formation déjà disponible dans des centres de formation nationaux. Le cours pour contremaîtres en opération d'équipement a été offert pour la dernière fois en 1978. (L'abandon du cours pour opérateurs d'équipement réduisait également les revenus du Centre provenant de contrats extérieurs).

C. En avril 1978, le RRMTTC a présenté et a reçu l'approbation du Conseil en vue d'un programme complètement ré-organisé. Les années scolaires furent changées de janvier - novembre à octobre - juin. Tous les cours couvriraient deux années scolaires, séparées par une période de deux mois sur le tas, une formation pratique dans le pays d'origine de chacun des étudiants et un mois de vacances. Tous les étudiants devraient être reçus à un examen standard d'entrée au Centre dans leur spécialité et devraient avoir au moins 35 ans. L'expérience technique et/ou des diplômes scolaires varieraient selon les spécialités. De façon à permettre l'expansion de la formation de 11 mois (durée la plus importante des cours précédents) à 18 mois, le français technique, les mathématiques et le dessin industriel ont pris une plus grande importance. Les cours standards suivant ont constitué le nouveau catalogue du Centre (l'expérience technique étant incluse dans chaque spécialité):

1. Le Cycle A offrait des cours pour mécaniciens en équipement lourd,

techniciens en pièces détachées et techniciens en tôles métalliques/sou-  
dure. Tout candidat doit posséder un certificat de BEPC (obtenu à la fin  
du premier cycle secondaire de quatre ans) et avoir trois années d'expé-  
rience pratique ou cinq ans d'expérience pratique seulement.

2. Le Cycle B comprenait des cours en réparations et entretien  
automobiles, entretien routier et gestion en dépôt de pièces détachées :

a. Tous les mécaniciens suivraient un programme standard au  
cours de la première année scolaire et sélectionneraient ensuite une option  
parmi la mécanique automobile, l'électricité automobile ou les systèmes  
automobiles hydrauliques. Chaque candidat doit détenir un CAP (d'une école  
de formation professionnelle, approximativement au niveau du BEPC).

b. En entretien routier, les options offertes sont : techni-  
cien et arpenteur en entretien routier. Les candidats doivent détenir un  
BEPC (ou équivalent), un CAP ou avoir suivi la classe de seconde dans un  
établissement scolaire non-professionnel.

c. Les directeurs d'entrepôt de pièces détachées doivent  
avoir la même qualification que les candidats en Entretien Routier.

D. En mai 1978, les Ministres des Services Publics de l'Entente se  
sont rencontrés et ont approuvé l'équivalence entre les diplômes prévus  
aux termes du programme d'études révisé du RRMTTC et les diplômes nationaux  
traditionnels pour des qualifications de fonctionnariat.

E. En dépit des activités en cours en vue de remettre à neuf le pro-  
gramme du RRMTTC, aucun des pays non-membres de l'Entente n'a envoyé de can-  
didats à la formation au Centre en 1978. A cause de l'emploi du temps, le  
Conseil Administratif du RRMTTC a décidé que les premiers cours aux termes  
du nouveau programme d'études seraient introduits en octobre 1979.

F. Au cours du reste de l'année 1978, après approbation du nouveau

programme, l'attention a été portée sur la préparation d'un nouveau statut de paie du Centre en accord avec les conditions plus sélectives pour le corps enseignant et sur la négociation d'un protocole opérationnel entre la République du Togo et le RRMTTC. Les motivations essentielles pour ce dernier étaient doubles: conférer un statut régional au Centre avec tous les privilèges et les bénéfices s'y rapportant et, en conséquence, rendre les conditions de service au Centre plus attrayantes pour les enseignants potentiels de tous les pays de l'Entente. Le statut du personnel a reçu l'approbation du Conseil Administratif à la fin 1978 et le protocole a été signé et mis en place en janvier 1979.

G. Le RRMTTC a abordé l'inauguration d'un nouveau programme restructuré et très ambitieux entouré de nombreux obstacles:

1. Une demande faite en mars 1979 par l'intermédiaire du Secrétariat de l'Entente au Fonds de Développement Européen pour une aide concernant le personnel expatrié et la formation d'enseignants africains est restée sans réponse. Une demande avait été faite pour des instructeurs expatriés, à raison d'un pour chacune des spécialités suivantes: Construction Routière, Dessin Industriel, Moteurs Diésel, Topographie, Transmissions Hydrauliques, Mécanique Générale d'Atelier (Contremaître d'Atelier) et Béton Armé et Procédur Générales de Construction (un total de sept personnes). Des bourses à la formation pour les Africains mettraient l'accent sur la méthodologie pédagogique pour des étudiants sélectionnés venant d'universités techniques (avec deux années de formation) pour que ceux-ci viennent s'ajouter au personnel du RRMTTC après une formation pédagogique et puissent remplacer les expatriés après une période de transition adéquate. Les candidats seraient nommés par les pays de l'Entente pour couvrir les mêmes domaines de spécialités pour lesquels des expatriés étaient prévus.

2. La requête faite à EDF reflétait plusieurs développements s'étant produits entre 1977 et 1979. Sur les 11 membres du corps enseignant formés

au RRMTC à la fin de 1976, il en restait seulement trois en octobre 1979, plus les trois expatriés français. Les autres étaient partis pour rejoindre des positions plus intéressantes dans le secteur privé (ceci étant dû en partie au programme de paie de Centre qui n'était plus adapté) ou parce que leurs qualifications ne répondaient pas aux conditions et aux termes du nouveau programme. Les efforts faits pour recruter des remplacements provenant des Etats de l'Entente sont restés vains en partie du moins à cause de l'absence d'un protocole opérationnel faisant du Centre une institution régionale et permettant au corps enseignant de bénéficier de certains avantages. Simultanément, une diminution dans le corps étudiant s'est produite parallèlement à l'érosion dans la qualité du corps enseignant qui, dans des situations de bouche-trous, s'est trouvée renforcée par l'emploi temporaire d'anciens stagiaires qui, dans certains cas, étaient moins qualifiés que leurs étudiants. De 123 (dont 15 venant de pays non-membres de l'Entente) en 1976, le nombre des étudiants est tombé à 114 (dont 15 venant de pays non-membres de l'Entente) en 1977 et à 82 (venant de pays non-membres de l'Entente) en 1978 pour arriver à 63 en 1979.

3. L'annonce faite en mars 1979 par le RRMTC des cours devant être offerts pour l'année scolaire 1979-80 comprenait la Mécanique en Equipement Lourd, Techniciens en Tôles Métalliques/Soudure et Techniciens en Pièces Détachées pour le Cycle A et des Mécaniciens, Techniciens en Entretien Routier et arpenteurs en Entretien Routier pour le Cycle B. Sur quelque 165 candidats, le comité de sélection, réuni en juillet, en a choisi 52 pour suivre seulement quatre classes; les spécialités de tôles métalliques/soudure et pièces détachées ont dû être abandonnées à cause surtout du manque d'enseignants et également l'absence d'outils de soudure et de fournitures pouvant et ne pouvant pas être achetées associées avec ceux-ci. En partie, cette situation était due à la difficulté de communications entre l'ancien

Directeur Général du RRMTC, qui avait assumé d'importantes fonctions supplémentaires au sein du gouvernement de la République du Togo, et le personnel du Centre, qui se trouvait incapable de résoudre les problèmes liés à l'arrivée des expatriés et des enseignants prévus venant des Etats de l'Entente et l'acquisition des outils nécessaires et des fournitures pouvant être achetées. En conséquence, le Centre a ouvert ses portes pour le nouveau programme en octobre 1979 aux stagiaires en Mécanique d'Equipement Lourd, Techniciens en Entretien Routier, Mécaniciens en Entretien Routier (15 dans chaque spécialité) et Arpenteurs en Entretien Routier (limités à 5).

4. En ce qui concerne la situation financière, la position du Centre était relativement forte. Pour l'année budgétaire 1979 (se terminant en décembre 1979), les revenus du Centre étaient estimés à 162.797.535 CFA pour les dépenses estimées à 143.023.149 CFA, les 19.774.386 CFA restants étant reportés pour l'année nouvelle. Le compte de réserves établi en octobre 1977 au niveau de 100 millions de CFA, apportant un intérêt de 6,5%, est resté intact; on s'attendait à ce que des négociations augmentent le taux d'intérêt de peut-être 2% par an. La location d'équipement à des agences publiques et semi-publiques a produit des revenus estimés à environ 20 millions de CFA. La contribution de chacun des Etats de l'Entente de 20 millions de CFA a été utilisée pour les coûts opérationnels du Centre; au taux de 1.125.000 par an par étudiant tel qu'il avait été annoncé pour les cours au Centre en mars 1979, cette subvention financerait environ 17 étudiants par pays. D'un autre côté, le Centre n'avait plus de revenus provenant des étudiants des pays non-membres de l'Entente ni de bourses provenant d'autres donateurs (les dernières contributions françaises étaient en 1976 et allemandes en 1978).

5. Il doit être remarqué ici que les comptes annuels du Centre sont examinés par le Service de Vérification des Comptes de la République du Togo et certifiés en vue d'une révision par le Conseil Administratif à

sa réunion annuelle. Au cours de la même réunion, le Conseil révisé les accomplissements budgétaires pour l'année en cours et les estimations du Directeur Général en ce qui concerne les revenus et les dépenses prévus pour le reste de l'année (habituellement octobre, novembre et décembre). Une révision du compte-rendu de la réunion du Conseil pour octobre 1978 et le Rapport du Directeur Général de novembre 1979 ont révélé que les opérations budgétaires sont l'objet d'une attention et d'une révision sérieuse de la part du conseil de gestion du Centre.

#### IV. STATUT ACTUEL (A COMMENCER A PARTIR D'OCTOBRE 1978)

A. Un nouveau Directeur Général a assumé la gestion du Centre en septembre 1979. Son premier rapport au Conseil Administratif en novembre 1979 reflétait une étude approfondie des problèmes du Centre et un engagement à transformer le Centre en une source de formation effective pour des professionnels des travaux publics des pays membres et non-membres de l'Entente. Par ordre d'apparition dans le Rapport, les points suivants ont été traités :

1. Les formateurs. L'espoir de former de jeunes Africains, comme il l'est décrit ci-dessus dans la Section III G, est souligné. De façon à faire démarrer l'année 1979-80, l'autorisation a été donnée d'augmenter le nombre des enseignants à temps partiel et de permettre aux Chefs de Services du Centre d'enseigner sans paie (le Conseil a toutefois autorisé des traitements pour ce travail).

2. Les quotas de stagiaires par pays. Le Conseil a approuvé en 1978 un quota de trois étudiants par pays par cours ( $27 \times 5 = 135$  soit un total de 270 quand le Centre était en fonctionnement complet; ceci limiterait également chaque cours de première et deuxième année à 15 étudiants par classe).

3. Matériel de formation. Des listes d'équipement nécessaire totalisant un coût estimé à 103.553.000 étaient calculés comme suit :

Matériel et Outils pour les Cours en Mécanique	59.415.000 CFA
Matériel pour Entretien Routier et Topographie	30.000.000
Publications pour toutes disciplines	14.138.000

4. Aggrandissement du Réfectoire, des Salles de Classe et des Dortoirs. Le réfectoire peut accommoder 60 étudiants, ce qui est suffisant pour l'année scolaire 1979-80, mais en théorie devrait être doublé pour faire face à un corps étudiant de 270. En 1980-81, en supposant 135 nouveaux étudiants, les inscriptions seraient de 185 (50 pour la deuxième année et 135 pour la première), nécessitant ainsi trois services. Les places de dortoir, maintenant de 152, devraient être augmentées pour atteindre un minimum de 250. Le Centre possédait huit salles de classe et avait besoin d'au moins huit autres devant être ajoutées au rythme de deux par année budgétaire, la première prévue à 8 millions de CFA comprise dans le budget sous investissement en 1980. En mars 1979, une estimation des coûts d'expansion. étaient la suivante :

Dortoir (80 places supplémentaires)	53.639.180 CFA
Réfectoire (60 places supplémentaires)	9.688.267
4 salles de classe et 1 salle de projection	20.269.188

B. Plus tard, en novembre 1979, le Secrétariat de l'Entente a fait une requête auprès du Fonds de Développement Européen pour obtenir l'autorisation d'utiliser 90 millions de CFA, restants d'une subvention accordée en 1974 pour construire le dortoir actuel, pour couvrir les frais d'expansion ci-dessus. Au début de mai 1980, l'EDF a répondu de façon négative à cette demande, mais a suggéré que les fonds pouvaient être utilisés pour la formation. A la fin du mois de mai, aucune proposition n'avait encore été préparée par le Centre.

C. Antérieurement à l'arrivée du nouveau Directeur Général, le Secrétariat de l'Entente proposait en mars 1979 la mise en place d'un programme de formation en forage de puits intensif et de courte durée (minimum de quatre ans) au RRMTTC. Le RRMTTC avait été suggéré car certains aspects de ce cours, par exemple les moteurs diesel, les systèmes hydrauliques, les pompes à carburant et l'électricité y faisaient déjà partie du programme des études. Aux termes de cette proposition, le Fonds de l'Entente essaierait de fournir

un enseignant spécialisé à temps plein et de financer une installation de forage (avec rotative et marteau). Au cours des quatre années, environ 30 à 40 techniciens et 10 à 20 chefs d'équipe seraient formés avec plus ou moins la même distribution parmi les pays de l'Entente. Une formation annuelle d'une durée de huit à dix mois serait donnée en deux stages, le premier d'une durée de six à sept mois. Les meilleurs tiers de cette classe continueraient un deuxième stage de deux à trois mois et deviendraient chefs d'équipe. Au cours de sa réunion annuelle de 1979, le Conseil du RRMTTC a revu la proposition et demandé au Directeur Général de préparer un rapport sur ce sujet devant être considéré au cours de la réunion suivante (prévue en octobre 1980).

D. La proposition de forage de puits a été revue au cours de cette évaluation avec des représentants du Conseil du RRMTTC et d'autres contacts officiels de l'Entente, ainsi que des représentants des donateurs. Les réactions allaient d'un intérêt modéré à sans commentaires, dans l'attente du rapport du Directeur Général. Aucun des pays n'a développé de données sur les besoins en techniciens en forage de puits, comme l'a confirmé un échantillonnage de plans de développement national, et, dans le cas du Niger, des propositions de l'Entente et du CEAO pour des projets en eau en secteur rural. Dans deux pays, en Haute Volta et au Togo, des fabricants de matériel de forage, par exemple Ingersoll-Rand, offrent une formation aux équipes. Dans ce dernier pays, toutes les conditions raisonnables de formation sont remplies ou prévues en ce qui concerne les secteurs couverts par EDF, AID et des projets en eau de la Banque pour le Développement Ouest-Africain, plus une étude maintenant en cours pour un programme allemand possible. Le RRMTTC est dans l'impossibilité de concevoir le programme au-delà de la planification des contributions à partir de ses cours réguliers. Actuellement, les directeurs du Centre se demandent où tenir les classes, étant donné l'espace limité pour l'enseignement, et quels matériels de formation supplémentaires peuvent s'avérer nécessaires pour des sujets ne faisant pas partie du programme

des études du RRMTC. Pour être justes ils ont été préoccupés par leurs propres besoins actuels et pensent pouvoir consacrer plus de temps à ce problème au cours des prochaines vacances scolaires. De toute façon, aucun programme ne pourrait commencer avant 1981. Finalement, une étude hollandaise sur les ressources en eau, dont les détails ne sont pas encore communiqués, pourra possiblement traiter certains aspects de ce programme.

E. Tous les membres du Conseil du RRMTC ont de grands espoirs en ce qui concerne le nouveau programme du Centre, mais la plupart considèrent que trois à cinq ans seront nécessaires à sa réalisation. Ici encore, aucun d'eux n'a pu fournir de besoins exacts pour la formation en entretien routier au-delà des observations que les services des travaux publics souffrent d'un manque de techniciens spécialisés à des niveaux se situant entre les connaissances techniques de base et les ingénieurs formés. Ce fossé représente ce que le nouveau programme du RRMTC doit combler. Avec certaines possibles exceptions dans certains aspects de la formation offerte en Côte d'Ivoire, aucun des centres ou des installations nationaux de formation n'offre la même chose que le RRMTC. Chaque pays, à l'exception du Togo, offre toutefois des programmes de formation pour les fonctionnaires des travaux publics. Dans l'ensemble, les cours sont limités aux spécialités manuelles de base ou aux spécialités de support, par exemple des assistants aux arpenteurs, mécaniciens, électriciens, mécaniciens en hydraulique. En règle générale, les cours sont d'une durée de trois mois, pouvant aller jusqu'à six. Par exemple, les opérateurs d'équipement formés antérieurement au RRMTC sont formés exclusivement au niveau national. La question des besoins peut être traitée au mieux par le fait que les pays de l'Entente contribuent volontiers pour 20 millions de CFA par an, principalement pour couvrir les coûts du Centre pour la formation de candidats ayant réussi provenant de leurs propres services de travaux publics. Le système de quotas traité ci-dessus prévoit 27 stagiaires de chaque pays soit un total de 135 commençant la classe chaque année. Avec son infrastructure actuelle, le RRMTC ne peut en aucun cas accommoder ce nombre.

F. Le rapport Frejacques (juillet 1976), mentionné dans l'évaluation de Wolf and Co., fixe les besoins annuels moyens pour les spécialités alors enseignées au RRMTC à 98. L'élimination des cours abandonnés depuis 1976 réduit ce chiffre à 76. Le Secrétariat de l'Entente et certains conseillers du RRMTC ont suggéré qu'il était possible que ce niveau soit encore suffisamment valide pour pouvoir être utilisé dans un but de planification. Ainsi, un chiffre plus réaliste de planification pourrait être de deux au lieu de trois étudiants par classe par an par pays, soit 90 étudiants par an. Ceci offrirait au comité de sélection une certaine flexibilité pour faire concorder ce nombre d'étudiants avec le corps enseignant disponible et les places actuelles en salles de classe, dortoirs et réfectoire. Plusieurs autres avantages, particulièrement importants au cours de la période de transition pour arriver à un nouveau programme complet sont :

1. Certains cours peuvent être offerts seulement tous les deux ans.
2. Si un pays membre ne nommait pas son quota complet de 18 étudiants, les places libres pourraient être distribuées par cours parmi d'autres pays d'une manière permettant d'avoir une distribution équitable et une taille optimum des classes.
3. L'expérience acquise pourrait être utilisée pour justifier en des termes plus explicites les conditions spécifiques de formation des pays de l'Entente, et par conséquent le besoin existant d'avoir une infrastructure supplémentaire (à noter que pour l'année scolaire 1980-81, par exemple, probablement 45 nouveaux étudiants seront inscrits à cause de la limitation en ce qui concerne les enseignants. Ceci signifie que les accommodations actuelles seraient suffisantes. Même si 90 nouveaux étudiants, comme il l'est suggéré ci-dessus, devaient être admis en 1981-82 pour une inscription totale de 135, les installations sont amplement suffisantes. En attendant, des estimations plus précises des besoins considèrent peut-être 1982-83, ou même 1983-84 comme dates d'achèvement des additions d'infrastructures justifiables. Comme il l'est souligné

dans le rapport du Directeur Général cité ci-dessus, des additions annuelles de deux salles de classe pour un total de huit sont déjà prévues dans le budget opérationnel, éliminant ainsi le besoin potentiel d'avoir recours à une aide extérieure en ce qui concerne les accommodations en dortoirs et réfectoire).

4. Les priorités accordées aux enseignants expatriés de transition et la formation de personnel africain leur étant associée pourraient être prévues de façon plus efficace de manière à garantir une opération du Centre plus effective et une meilleure intégration des enseignants africains à la fin du stage de formation.

G. L'annonce faite le 20 février 1980 par le RRMTTC pour les classes de 1980-81 comprenait la Mécanique d'Equipement Lourd, des cours pour Techniciens en Pièces Détachées et Techniciens en Tôles Métalliques/Soudure (pour le Cycle B entier). Basée sur le corps enseignant disponible, l'année scolaire comprendra six cours de deuxième année : Mécanique d'Equipement Lourd; des options en Automobile Générale, Electricité et Hydraulique dans le domaine de la Mécanique; Techniciens et Arpenteurs en Entretien Routier; et trois cours de première année : Mécanique d'Equipement Lourd; Techniciens en Pièces Détachées et Techniciens en Tôles Métalliques/Soudure. En ce qui concerne le corps enseignant, le RRMTTC possède trois Togolais licenciés et deux Togolais non licenciés mais possédant l'expérience nécessaire, trois expatriés français, deux expatriés hollandais, l'un étant mathématicien en sciences physiques, l'autre un instructeur en mécanique (tous deux sont arrivés en février 1980 pour un contrat de deux ans renouvelable); un instructeur nigérien en pièces détachées et un instructeur voltaïque en tôle métallique doivent s'ajouter au personnel enseignant au cours des vacances scolaires. Pour compléter les conditions du corps enseignant, le RRMTTC emploiera des instructeurs à temps partiel dans les

domaines suivants: analyse des sols et configuration routière (topographie) pour Techniciens en Entretien Routier; mathématiques commerciales pour Techniciens en Pièces Détachées; et dessin industriel pour les Mécaniciens de deuxième année et les Soudeurs sur Tôles Métalliques et Employés en Pièces Détachées de première année . D'autres instructeurs à temps partiel enseigneront des sujets d'ordre général tels que le droit administratif et le droit du travail.

H. Etant données les contributions annuelles statiques actuelles, la question se pose de trouver une source de financement en ce qui concerne les étudiants supplémentaires. Il existe ici plusieurs possibilités, la première étant les budgets nationaux tel qu'il a été suggéré par au moins un membre du Conseil. Une autre possibilité est la remise en vigueur de la participation de pays non-membres de l'Entente, qui, au cours de la période 1965-1976 représentait en moyenne environ 30% des inscriptions totales. La possibilité la plus forte, cependant, pourrait être la communauté des donateurs. Les Allemands et les Français ont offert des bourses une fois et ils pourraient être contactés de nouveau sur ce point. La Banque Mondiale, qui finance des projets de construction et d'entretien routiers partout dans l'Entente, pourrait être encouragée à allouer une certaine portion des fonds à la formation au RRMTC comme faisant partie de son programme bilatéral. Des représentants locaux du JBRD ont suggéré que la question soit soulevée au niveau de la politique d'action à Washington. Il est également possible que EDF souhaite supporter financièrement certains stagiaires du RRMTC.

I. Le Togo-même offre un cas très intéressant. Au sein des négociations actuelles avec la Banque Mondiale concernant un programme routier il existe une condition demandant la formation de quelque 70 techniciens en spécialités élémentaires d'entretien routier. Le Togo, comme il l'a été remarqué ci-dessus, ne possède aucun centre national de formation en travaux

formation qui pourraient vouloir dire une formation au RRMTTC et entraîner également une formation de base supplémentaire. EDF a déjà répondu à la demande faite par le RRMTTC en novembre 1979 de construire des installations au Centre en stipulant que des fonds restant d'une subvention ne peuvent être utilisés que pour la formation. L'étude du nouveau programme d'études du RRMTTC révèle un gros apport continu de formation pratique sur le tas. Il existe peut-être ici une base pour un compromis salubre. En échange de classes de formation de base pour les besoins nationaux togolais, le RRMTTC pourrait avoir accès, pour ses propres étudiants, à des locations de projets de EDF et de la Banque Mondiale comme faisant partie de leur formation pratique. Et dans cette affaire, le RRMTTC pourrait également obtenir des fonds pour des stagiaires individuels dans ses propres cours réguliers. Il est évident que tout ceci dépendrait de l'accord entre toutes les parties, à commencer par le Conseil Administratif du Centre et la participation, si celle-ci était appropriée, du Secrétariat de l'Entente. Des possibilités similaires devraient être explorées avec EDF dans d'autres pays de l'Entente.

#### V. VIABILITE DU RRMTTC

A. Les installations et les terrains du RRMTTC sont maintenus en très bon état. Le parc automobile abrite toutes les pièces principales d'équipement c'est à dire camions, trieurs, bulldozers, élévateurs; un camion basculant datant de la deuxième guerre mondiale, un tracteur Berliet et deux camions citernes (utilisés ou loués maintenant pour transporter de l'eau) ne sont pas à l'heure actuelle sous abri, de même qu'un tracteur Mack avec remorque low-boy. L'atelier des machines est bien organisé et plusieurs outils stationnaires étaient utilisés par les instructeurs et les étudiants; une section va être refaite au cours des vacances scolaires pour être utilisée dans le prochain cours en soudure sur tôles métalliques. Un atelier des moteurs, contenant environ deux douzaines de modèles différents, est bien installé et entretenu. C'est

également le cas de l'atelier d'entretien automobile qui possède les halls habituels plus des fosses pour vidange et réparations de dessous le châssis; les outils sont tenus sous clé dans une pièce bien organisée avec clefs à écrous, prises et autres outils montés sur les murs par dimensions et séries; on y suit un système de vérification. L'atelier électrique est monté sur le même modèle; bien que l'équipement de vérification et d'enseignement ne soit pas neuf, le technicien français assurait que tout était en bon état de fonctionnement. L'entrepôt de pièces détachées possède un système efficace de cardex et de casier à pièces détachées permettant une localisation assez rapide des pièces. Le laboratoire des sols est séparé et possède des salles de classe adjacentes (avec l'arrêt d'un cours en analyse des sols, le laboratoire est moins utilisé à l'heure actuelle; toutefois, les options en Entretien Routier requièrent un travail considérable dans ce domaine). Les salles de classes normales sont équipées de façon adéquate et comprennent des planches à dessin, là où celles-ci sont appropriées, des meubles et des tableaux, et offrent un espace suffisant pour le matériel d'aide à la formation.

B. Le matériel d'aide à la formation, les livres, les manuels et l'équipement reflètent la période à laquelle ils ont été fournis. La plupart des moteurs utilisés pour enseigner la théorie et fournir l'expérience pratique ont généralement été remplacés sur le marché ouvert, bien que certains fournissent des équivalents utiles à l'équipement encore utilisé dans le parc automobile de nombreux travaux publics. L'équipement VTR fourni comme dernier équipement aux termes du projet de AID est arrivé dans le pays vers novembre 1978, mais n'a jamais été utilisé. De volumineux dossiers dans le Bureau de AID à Lomé reflètent les efforts infructueux à acquérir quelques cables manquants dans l'envoi originel et qui apparemment n'ont pas été reçus par la suite, tous ceux-ci étant essentiels à l'utilisation de cet excellent système de formation. Des efforts ont été renouvelés pour combler ce

manque (voir plus bas les Recommandations pour les besoins).

C. Le nouveau programme est impressionnant, et, comme il l'a déjà été mentionné, ambitieux. Le Chef des Services de Formation du RRMTTC décrit la documentation comme étant dynamique et requérant des critiques qualifiées de la part des enseignants pour chaque cours tel qu'il est enseigné ainsi que des modifications sous la forme de soustractions ou d'additions, d'expansions ou de contractions et même de réfaction fondamentale. Le travail en première année devrait amener tous les étudiants au même niveau de qualification; l'expérience pratique devrait jouer le même rôle en deuxième année.

D. On a réuni des étudiants de chacune des classes actuelles pour recevoir leurs critiques; certains avaient été particulièrement sélectionnés à cause de leur fréquentation antérieure du RRMTTC sous l'ancien système. Tous se sont montrés satisfaits que la qualité de la formation soit très prometteuse; la plupart étaient confrontés à du matériel qui leur était nouveau et ajoutait à leurs connaissances de façon substantielle. Les anciens élèves ont noté une amélioration marquée entre le travail actuel en cours et celui offert sous l'ancien programme. Les étudiants ont cité quelques exemples où les instructeurs ne faisaient que présenter les données du cours plutôt que de les enseigner, mais attribuaient ceci plus au manque d'enseignants qu'à une faille dans le contenu du cours. Certaines critiques ont été faites concernant le manque d'occasion de travailler sur le terrain, mais ils pensaient que ceci se présenterait davantage au cours de leur seconde année; la même inquiétude a été exprimée en ce qui concerne les deux mois de formation sur le tas entre les années scolaires. Un problème majeur est celui des livres de référence, manuels et livres de classe qui sont rares, ou, dans certains cas, ne sont plus applicables. Ceci limite chaque étudiant en ce qui concerne son travail sur

D. Les besoins en enseignants du RRMTC sont spécifiés de façon adéquate dans la demande faite auprès du Fonds de Développement Européen concernant une assistance dans l'enseignement (Section III G 1 ci-dessus). Les spécialités qui y sont mentionnées peuvent être considérées comme étant des faiblesses actuelles, auxquelles il est temporairement remédié grâce à l'emploi d'enseignants à temps partiel.

E. Dans le secteur administratif, le Centre fait preuve d'une gestion adéquate. Interrogés quant aux contrôles internes rendant effectives de meilleures pratiques de gestion et les économies en résultant, les membres du personnel ont tous mentionné l'inflation comme l'obstacle principal à des coûts réduits de gestion. Parmi le personnel togolais, le calendrier des paies a été critiqué, mais ceci plus particulièrement par les nouveaux membres du personnel venus d'autres états de l'Entente qui ont mentionné le coût de la vie extrêmement élevé à Lomé, surtout en ce qui concerne les loyers des logements et les baux. Le Directeur Général a soumis cette question au Conseil Administratif, qui a approuvé un supplément de 15% comme mesure temporaire pour CY 1980. Ce problème de l'échelle des paies devient crucial si le Centre espère maintenir son personnel actuel et ses enseignants, et, surtout, recruter et maintenir un nouveau corps enseignant. L'équipement de reproduction est également rare, surtout pour permettre aux étudiants d'avoir des copies de matériel de référence disponible à la bibliothèque.

F. Dans les secteurs de formation et d'équipement, le Centre travaille principalement avec du matériel arriéré. Par exemple, la plupart des modèles de l'atelier des machines sont périmés et il est visible qu'ils doivent être remplacés, pour ne garder seulement que quelques équivalents avec un stock de roulement encore utilisé dans les pays de l'Entente. Dans l'entrepôt de pièces détachées, un exercice pratique pour les stagiaires pourrait être

un inventaire complet et une ségrégation des pièces entre celles associées à l'équipement du Centre, celles associées à l'équipement écoulé que le Centre révisé et répare à l'occasion comme exercice pratique pour les stagiaires et celles qui ne sont d'aucune utilité au Centre. Ces dernières devraient être écoulées et les revenus pouvant en découler devraient être utilisés pour l'acquisition de nouveaux articles ou l'installation d'une section de démonstration séparée pour les stagiaires. Tout équipement d'atelier de chaque variété devrait être examiné afin de déterminer s'il convient aux cours de formation révisés et remplacé par des modèles adéquats. C'est également le cas pour le stock de roulement du parc automobile; il est possible que Mack International constitue la source de certains équipements tels que ceux-ci (voir Recommandations).

G. Le Directeur Général vient d'achever une visite dans les pays de l'Entente, au cours de laquelle il a rencontré des fonctionnaires officiels des Ministères des Travaux Publics et des Administrateurs du Centre. La visite s'est trouvée avoir lieu la veille des examens pour l'année scolaire 1980-81. Le but était de préparer le terrain en vue de relations futures de travail et d'une planification des activités du Centre. On prévoit également un contact avec les pays non-membres de l'Entente pour encourager une reprise de la participation. On a fait suivre certaines lettres à des pays comme le Gabon et le Cameroun (anciens supporters financiers du RRMTIC), mais aucune demande n'avait encore été reçue à la mi-mai. On prévoit un programme plus systématique.

H. Les observations contenues dans cette section ont été discutées avec des représentants de Louis Berger International qui travaillent avec le Ministère des Travaux Publics du Togo. Leurs opinions concordaient de façon générale avec celles de l'évaluation de Dimpex et le personnel de REDSO.

VI. CONCLUSIONS

A. L'assistance de AID au RRMTTC s'est achevée sans que l'on ait porté attention à la reconnaissance par les états de l'Entente des diplômes du Centre dans un but de fonctionnariat et à l'achèvement d'un protocole opérationnel entre la République du Togo et le RRMTTC. La solution de ces deux problèmes fondamentaux a préoccupé le Centre au cours de toute la période postérieure à AID, qui a été une période de contraction plutôt que d'expansion. Maintenant que ces questions sont résolues, le Centre se trouve de nouveau dans une situation de transition et assiégé de problèmes de recrutement en ce qui concerne à la fois les stagiaires et les enseignants.

B. Financièrement, le RRMTTC est une institution viable au niveau des inscriptions d'environ 100 en vertu des contributions annuelles des pays de l'Entente, qui couvrent la plupart des coûts opérationnels actuels. La gestion des affaires du Centre progresse aux termes de procédés et de pratiques administratives et budgétaires adéquats. Les besoins en personnel du Centre sont pourvus par un personnel entièrement africain, sauf dans la Division Formation qui manque de façon significative d'enseignants et dans laquelle des expatriés continuent à assurer les fonctions. Les secteurs des ateliers du Centre sont bien entretenus, de même que le stock roulant du parc automobile, tout ceci en accord avec les pratiques d'entretien élémentaires. Les bâtiments et les terrains sont en excellente condition.

C. La capacité d'enseignement à temps plein est limitée à sept secteurs de base qui affectent tous les neuf cours du programme d'études. Les demandes en vue d'une aide extérieure sont toujours sans réponse, nécessitant ainsi l'emploi onéreux d'instructeurs à temps partiel.

D. L'équipement actuel des ateliers, les outils, le matériel d'aide à la formation, les livres, manuels de référence et le stock roulant du parc automobile sont périmés de façon considérable dans le contexte du nouveau programme des études. Ceci pourrait, à son tour, réduire la pertinence de certaines formations pratiques et rendre difficile les accomplissements de diplômés d'une meilleure qualité prévus comme étant le produit de la récente ré-organisation. Des équivalences suffisantes sont disponibles pour certains équipements périmés encore utilisés dans les pays de l'Entente.

E. Le calendrier récent de la paie du personnel pourrait rencontrer des limitations en ce qui concerne les besoins à remplir en enseignants plus qualifiés et en personnel d'encadrement nécessaires à la mise en place et au maintien des buts et objectifs actuels du Centre. Ceci produit un même temps un effet résultant en un manque de personnel qualifié de l'Entente prêt à rejoindre le Centre dans des positions de personnel et d'enseignants.

F. Etant données les limitations en ce qui concerne l'hébergement et les salles de classe, l'opération du Centre avec des inscriptions se chiffrant à environ 150 pendant deux à trois ans offrirait une période de répit au cours de laquelle des enseignants qualifiés peuvent être employés et le nouveau programme d'études installé et révisé lors de sa présentation et de sa mise à l'essai dans les salles de classe. On peut trouver une base pour la projection de conditions futures de formation dans une analyse de toutes les demandes pour les nouveaux cours, ce qui peut devenir une justification de toute expansion future de l'infrastructure.

G. Il existe des possibilités parmi les divers donateurs en ce qui concerne le financement des stagiaires au RRMTC. Une telle aide est nécessaire si le RRMTC doit opérer avec des inscriptions supérieures au nombre actuel (environ 100 pour 1980-81) et veut s'agrandir. Il est possible que certains

pays de l'Entente désirent financer à partir de leur budget national des stagiaires supérieurs en nombre à ceux financés par les subventions annuelles actuelles. Une alternative consisterait, pour des membres de l'Entente, à considérer la possibilité d'augmenter les subventions annuelles. Pour que des pays non-membres de l'Entente se montrent prêts à reprendre la formation, il faut attendre les résultats des contacts et des encouragements renouvelés.

H. L'efficacité du RRMTTC comme source de formation répondant aux activités d'entretien routier des pays de l'Entente et des autres et aux activités qui lui sont associées n'a jamais été testée. Aucun système d'évaluation organisé suivi de contrôles en ce qui concerne les diplômés du Centre n'a évalué des facteurs tels que l'impact, la nature et l'étendue des contributions aux opérations mises en valeur dans les pays d'origine ou à la prise de positions de surveillance à effet multiplicateur.

I. La suggestion de la mise en place d'un programme en forage de puits semble être une source de diversion à un moment où le Centre devrait consacrer son attention sur sa propre ré-orientation à mettre en valeur la poursuite des buts et objectifs pour lesquels il a été conçu. L'absence d'expérience technique parmi le corps enseignant et la pression possible sur les classes et autres installations pourraient se combiner pour rendre difficile un progrès nécessaire dans l'inauguration du nouveau programme des études en entretien routier et spécialités lui étant associées.

## VII. RECOMMANDATIONS

A. Les recommandations suivantes, par ordre de priorité, fournissent diverses options en ce qui concerne une assistance possible de la part de AID et suggèrent la prise de certaines mesures qui apparaissent pertinentes :

1. AID devrait considérer un programme d'aide pour le RRMTTC dans les secteurs suivants et ce pour une période pouvant aller jusqu'à cinq ans :

a. Fournir un maximum de deux instructeurs expatriés -leurs spécialités restant à être approuvées par le RRMTTC- pour assister le Centre au cours de la période de transition pour la mise en place du nouveau programme d'études révisé. Un de ces deux instructeurs devrait être qualifié en méthodologie de formation pédagogique et développement du programme d'études.

b. Fournir une formation des participants en méthodologie pédagogique pour un maximum de cinq Africains -un pour chaque pays de l'Entente- technologiquement qualifiés en spécialités des enseignants vitales pour le RRMTTC. Chaque participant devrait s'engager par écrit à enseigner en échange pendant au moins cinq ans; certains membres du Conseil ont recommandé dix ans.

c. Fournir une formation des participants pour les personnes nommées par les pays de l'Entente, en ce qui concerne la formation régulière au RRMTTC.

d. Revoir et remplacer, là où ceci peut s'avérer nécessaire, l'équipement et les outils lui étant associés, ainsi que les livres, manuels et matériel d'aide à la formation dans les divers ateliers du RRMTTC. Le matériel devrait, si possible, être en Français. Le processus de la décision en ce qui concerne ce programme devrait être lié au programme révisé des études du Centre.

e. Revoir et remplacer le stock de roulement en parc automobile périmé. En ce qui concerne ceci, M. Nikolas Steel-Jessop, Ingénieur du Service International, Mack International, Box M, Allentown, Pennsylvania 18105 pourrait venir en aide en arrangeant la participation de Mack aux termes

d'un programme visant à remplacer l'équipement représentatif de Mack dans des locations non-commerciales dans les pays en voie de développement.

f. Réviser la liste des besoins en manuels de référence, outils et matériel d'aide à la formation dans le rapport de novembre 1979 du Directeur Général du Centre et considérer une réponse positive, surtout en ce qui concerne les articles d'origine américaine.

g. Fournir une assistance de conseil à court terme pouvant aller jusqu'à trois ans dans des domaines tels que la gestion et les opérations générales du Centre et l'évaluation et la continuation des diplômés du RRMTC.

h. Fournir la formation d'une personne nommée au RRMTC à la fois en ce qui concerne l'opération et l'utilisation dans un but éducatif de l'équipement VTR fourni aux termes de l'ancien programme de AID. L'acquisition d'articles manquants, mentionnés dans la narration du rapport, devrait être effectuée indépendamment.

2. Le Secrétariat de l'Entente et AID devraient intensifier leurs rapports avec le RRMTC au travers de visites organisées régulièrement. En particulier, le RRMTC a besoin d'aide dans la préparation de documentation devant être soumise à la considération de la communauté des donateurs, par exemple, format, données justificatrices, calendrier, estimation des coûts.

3. AID devrait reprendre sa participation aux réunions annuelles du Conseil Administratif du Centre.

4. Les Missions de AID dans les pays de l'Entente devraient rechercher l'assistance de diplômés du RRMTC dans des activités bilatérales appropriées. Les missions devraient également encourager les candidats prometteurs pour une formation au RRMTC que ce soit dans les ministères de travaux publics ou dans d'autres agences publiques avec des installations pour entretien et réparations de moteurs. Les diplômés des programmes antérieurs du RRMTC devraient être encouragés à chercher à suivre de nouveau les cours du RRMTC.

5. AID devrait présenter aux hauts fonctionnaires de la Banque Mondiale l'idée d'inclure la formation au RRMTC dans les négociations de BIRD avec les pays de l'Entente en ce qui concerne les projets de construction et d'entretien routiers. Des contacts possibles sont M. Jeremy Lane et M. Peter Ludwig; tous deux travaillent à la Division Engineering d'Afrique de l'Ouest.

6. AID ne devrait considérer aucune proposition d'additions à l'infrastructure. Les installations du Centre sont adéquates en ce qui concerne les besoins dans un futur proche et immédiat. L'expansion devrait attendre le développement de données statistiques sur les besoins des pays de l'Entente, qui devrait résulter de la révision systématique par le Centre du processus d'examens annuels et de la coopération avec les hauts fonctionnaires des pays de l'Entente ou d'un recensement réel mené par les Ministères des Travaux Publics.

7. AID devrait considérer toutes propositions de formation en forage de puits au RRMTC plus comme détournement de ressources précieuses d'un emploi du temps des activités déjà chargé en entretien routier que comme contribution prioritaire au développement des ressources en eau. A une date ultérieure, il est possible qu'un cours tel que celui-ci ajoute une dimension utile et bénéfique à la formation au Centre en spécialités mécaniques.

8. Le Conseil Administratif du RRMTC et le Secrétariat de l'Entente, si cela s'avère approprié, devraient entreprendre des contacts avec d'autres donateurs, tels que le FED et la BIRD en ce qui concerne la formation de ressortissants des pays de l'Entente pour leurs projets en construction et entretien routiers en échange de l'accès par le RRMTC aux sites des projets pour ses propres besoins en formation.

9. L'équipement et le matériel périmé d'aide à la formation (par exemple les vieux moteurs diésel) dont le Centre n'a pas besoin, devraient être écoulés et les revenus pouvant en découler devraient être utilisés pour l'acquisition d'articles faisant défaut.

ANNEXES

1. Commande de Travail AID No. 5 /23 avril 1980
2. Liste des Personnes Contactées/Instruites par Exposé/Interrogées
3. Budget Provisoire d'Exploitation du RRMTTC, CY 1980
4. Stagiaires du RRMTTC, 1977-1979
5. Stagiaires du RRMTTC, 1979-1980
6. Tableaux de l'Organisation du RRMTTC
7. Liste du Matériel de Référence

LISTE DES PERSONNES CONTACTEES/INSTRUITES PAR EXPOSE/INTERROGEEES

ABIDJAN

1. REDSO

Gordon Evans, Directeur, REDSO/WA

David Dibble, Directeur Assistant, REDSO/WA

Charles Christian, Directeur Assistant, REDSO/WA

Leroy Wagner, Directeur de Projet, REDSO/WA

Eunice Reddick, Directeur Assistant de Projet, REDSO/WA

William Mulcahy, Fonctionnaire du Programme, REDSO/WA

Ronald Rogers, Assistant Fonctionnaire du Programme, REDSO/WA

Stephen Grant, Fonctionnaire HRD, REDSO/WA

James Hradsky, Economiste des Transports, REDSO/WA

Dale Davies, Ingénieur, REDSO/WA

James Ito, Contrôleur, REDSO/WA

Kenneth Kowalchek, Fonctionnaire B and F, REDSO/WA

Lyle Weiss, Ingénieur.

2. Fonds d'Entente

Charles Mann, Conseiller en Développement Economique

François Revel, Directeur de Projet du CERFER

Jean Ruche, Economiste

3. Ministère des Travaux Publics de la Côte d'Ivoire

ADEH Rémy, Conseil Administratif du CERFER

4. BIRD

Snorri Helgrimsen, Coordinateur des Projets de Transport

5. Secteur Privé

Claude La Roche, Louis Berger International

OUAGADOUGOU

1. USAID

Richard Meyer, Directeur

Abraham Hirsch, Conseiller en Affaires Régionales

Josiah Royce, Conseiller en Affaires Régionales

Larry Dominessy, Conseiller en Développement Rural

(Directeur de Projets Routiers/Eau en Milieu Rural)

John Hope, Conseiller en Agriculture/Sylviculture

Gary Byllesby, Contrôleur Intérimaire

2. Ministère des Travaux Publics de Haute Volta

OUEDRAOGO Malick, Président, Conseil Administratif du CERFER

TOURE Zakaria, Membre du Conseil Administratif

3. Secteur Privé

Nikolas Steel-Jessop, Ingénieur au Service International, Mack  
International, Allentown, Pennsylvania

NIAMEY

USAID

Merl Baker, Directeur du Projet

Charles Sadler, Fonctionnaire Assistant du Programme

Ministère des Travaux Publics du Niger

CESSI Amadou, Membre du Conseil Administratif

BAKO Garba, Membre du Conseil Administratif

OUESSEINI Hassan, ancien Membre du Conseil Administratif

RRMTC

SOGNONVI Kodou, Directeur Général

DIOGO Kodji, Chef d'Administration

KOSSI-AWOUDI Yawo, Chef de Formation

NANGO Claude Julien, Chef des Services Matériel

Roger Jouveau, professeur de français

Michel Lafaye, professeur de français

DOSSOUMOU Salamon, Bénin, Technicien en Entretien Routier - 2ème cours

EGBEMIKPON Maximilian, Bénin (Adj. Chef) Mécanique Générale - 2ème cours

AKARA Bawa Togo, Mécanique HE employé du CERFER

TUENA Paul Marie, Haute Volta, Arpenteur, première fois

ANACO Kuodjodji, Arpenteur, première fois

LOME

USAID

John Lundgren, Représentant AID

Ray Fontaine, Directeur de Projet

Robert Ritchie, Fonctionnaire du Programme

Ministère des Travaux Publics - Membres du Conseil Administratif du RRMTC

AYEVA Nasssourou, Directeur de Travaux Publics

WOGOMEBU Kokou, Conseiller Technique

Fond de Développement CEE, Togo

Reinhard EBERSBERG, Chef de Projets en Routes et Eau

COTONOU - Stephen Grant

AID - PAUL Geyl, Fonctionnaire du Développement Général

Ministère des Travaux Publics

Santos Fernandez, Membre du Conseil Administratif

Anciens étudiants du RRMTC:

Johnson A. Gilbert Mécanique/1 7-3-79/20-12-79

HOUNHA S. Antoine (à cheval sur le nouveau programme) "

KPOTIN Claude Mécanique/2 1976/77

GODONOU G. Marie P. Injection Pompe 1966/67

" " /2 1976

BUDGET PROVISOIRE DE FONCTIONNEMENT DU RRMTC - CY 1980

FRAIS DE PERSONNEL

Off de DG	5 650 829
2 instructeurs expatriés	3 911 606
1 technicien PH	1 546 884
1 plombier	340 517
Instructeurs à temps partiel	2 444 000
Service Administratif (20 personnes)	11 127 463
Service Formation (19 personnes plus 3 FAC gratis)	12 685 865
Service Matériel (19 personnes)	11 195 784
Contrôleur (5 personnes)	4 470 201
	<hr/>
	53 373 149

Instructeurs à temps partiel

Construction	140 hrs
Français	70 hrs
Droit Administratif	35 hrs
Législation du Travail	35 hrs
Sciences Physiques	100 hrs
Dessin Industriel (mécanique)	210 hrs
" " (mécanique automobile générale)	210 hrs

---

800 hrs X 2.000 1 600 000

Formation à l'extérieur

Soudure à CNPP	50 hrs X 4.000	200 000
Météorologie	15 hrs	
Ajustage (tournage)	60 hrs	)taux fixes 200 000
Docteur		300 000
Dispensaire		144 000
		<hr/> 2 744 000

INDEPENDAMMENT DES FRAIS DE PERSONNEL

Entretien des Etudiants

Assurance	350 000	
Traitement	20 000 000	
Frais Médicaux	1 800 000	
Entretien des logements	2 300 000	
Exercices sur le terrain	500 000	
Equipement sportif	300 000	25 300 000

Taxes et Impôts

Taxes et Impôts Directs		
Autres droits (droits d'inscr.)	150 000	
Droits de douanes	500 000	650 000

Main d'oeuvre, Aménagement et Services Extérieurs

Entretien des terrains, bureaux et réparations	5 000 000	
Réparations de Véhicules et d'équipement lourd	1 500 000	
Documents d'études, de recherche et techniques	100 000	
Primes d'Assurances	900 000	
Aménagement des ateliers	2 500 000	
Aménagement des bureaux	3 000 000	
Pièces Détachées/pneumatiques	8 000 000	21 000 000

Transports et Transferts

Frais de voyage des étudiants	4 000 000	
Frais de voyage du personnel	1 000 000	
Fret et transport par camions	100 000	5 100 000

Frais Divers de Gestion

Publicité	900 000	
Poste et Telecom.	900 000	
Eau et Electricité	3 500 000	
Essence, huile et lubrifiants	6 000 000	
Conférence du Conseil Administratif	3 000 000	
Service d'hygiène et de nettoyage	500 000	
Frais divers et fixes	8 000 000	23 900 000

TOTAL	75 950 000
-------	------------

Personnel	53 373 149
-----------	------------

Investissement*	13 700 000
-----------------	------------

<hr/>	143 023 149
-------	-------------

\*Consiste en 8 millions de CFA pour deux salles de classe et 5,7 millions de CFA pour amortissement

REVENUS

Reçus

Contributions des membres de l'Entente	100 000 000
Participation d'autres pays	3 750 000
Revenus du RRMTC - Locations de machine/ réparations en atelier	20 000 000
Montant à prélever du report	<u>19 273 149</u>
(basé sur l'échelle normale des salaires du personnel + 15%)	143 023 149

Note: Le solde de 169 797 535 CFA (EOYB 1979) moins 143 023 149 (OYB 1980) laisse 19 774 386 CFA desquels est tiré le montant du solde.  
Les dépenses réelles ce CY 1979 doivent attendre l'inspection des comptes par le Service de Vérification des Comptes de la République du Togo.

DIPLOMES DU RRMTC - 1977-1979

<u>1977</u>	<u>SPECIALITE</u>	<u>PARTICIPANTS</u>	<u>DIPLOMES</u>
	Employé aux Pièces Dét.	25	17
	Contremaitre Opérateur	11	10
	Mécanique/I	12	11
	Mécanique/II	14	13
	Contremaitre en Entret.Rout.	14	12
	Systèmes Inject. Carburant	6	6
	Electricien Auto	7	7
	Machines Outils	3	3
	Opérateur d'équipement	7	7
	Contremaitre Mécanique	<u>15</u>	<u>11</u>
<b>TOTAL</b>		<b>114</b>	<b>97</b>
<u>1978</u>			
	Contremaitre en Entret.Rout.	14	12
	Employé aux Pièces Dét.	29	21
	Contremaitre Opérateur	8	8
	Systèmes Inject. Carburant	8	8
	Electricité auto	8	8
	Mécanique/I	<u>15</u>	<u>15</u>
<b>TOTAL</b>		<b>82</b>	<b>72</b>
<u>1979</u>			
	Mécanique/I	15	12
	Mécanique/II	10	8
	Contremaitre en Entret.Rout.	13	13
	Systèmes Inject. Carburant	8	7
	Employé aux Pièces Dét.	<u>17</u>	<u>15</u>
<b>TOTAL</b>		<b>63</b>	<b>55</b>

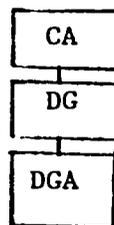
FORMATION DANS LE NOUVEAU PROGRAMME DU RRMTC  
ANNEE SCOLAIRE 1979-1980

	<u>ARPENTEURS</u>	<u>MECANICIENS</u>	<u>ENTRET.ROUT.</u>	<u>MECANICIENS HE</u>	<u>TOTAL</u>
Bénin	1	2	4	5	12
Côte d'Ivoire-	-	-	5	-	5
Niger	-	5	1	2	8
Togo	2	5	1	4	12
H.Volta	2	3	4	4	13
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	5	15	15	15	50

Note: Un de la Côte d'Ivoire et un de Haute Volta ne se sont présentés pour la formation.

ORGANIGRAMME PROPOSE

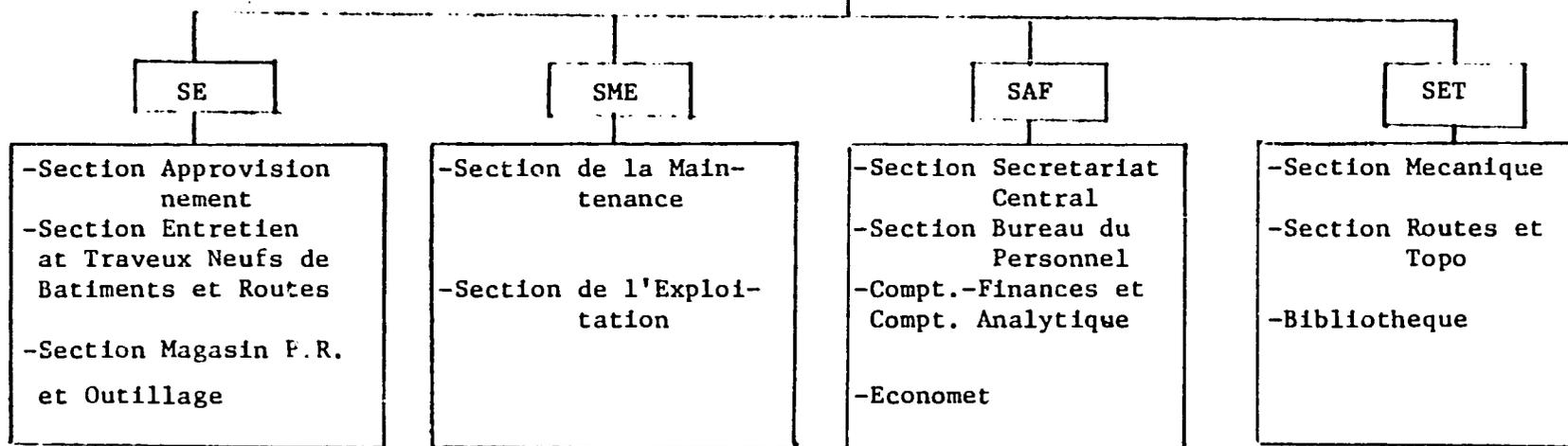
SD - Secrétaires Direction  
SG - Surveillant Général



SD  
SG

Frais Personnel	
(1) :	87 511 529
(2) :	65 173 323
(3) :	57 715 149

(Cumulativement chef d'un service)



) Less Chefs  
) des 3 Ser-  
) vices dis-  
) penseraint  
) cumulativement  
) des cours

SE - Service de l'Equi-  
pement

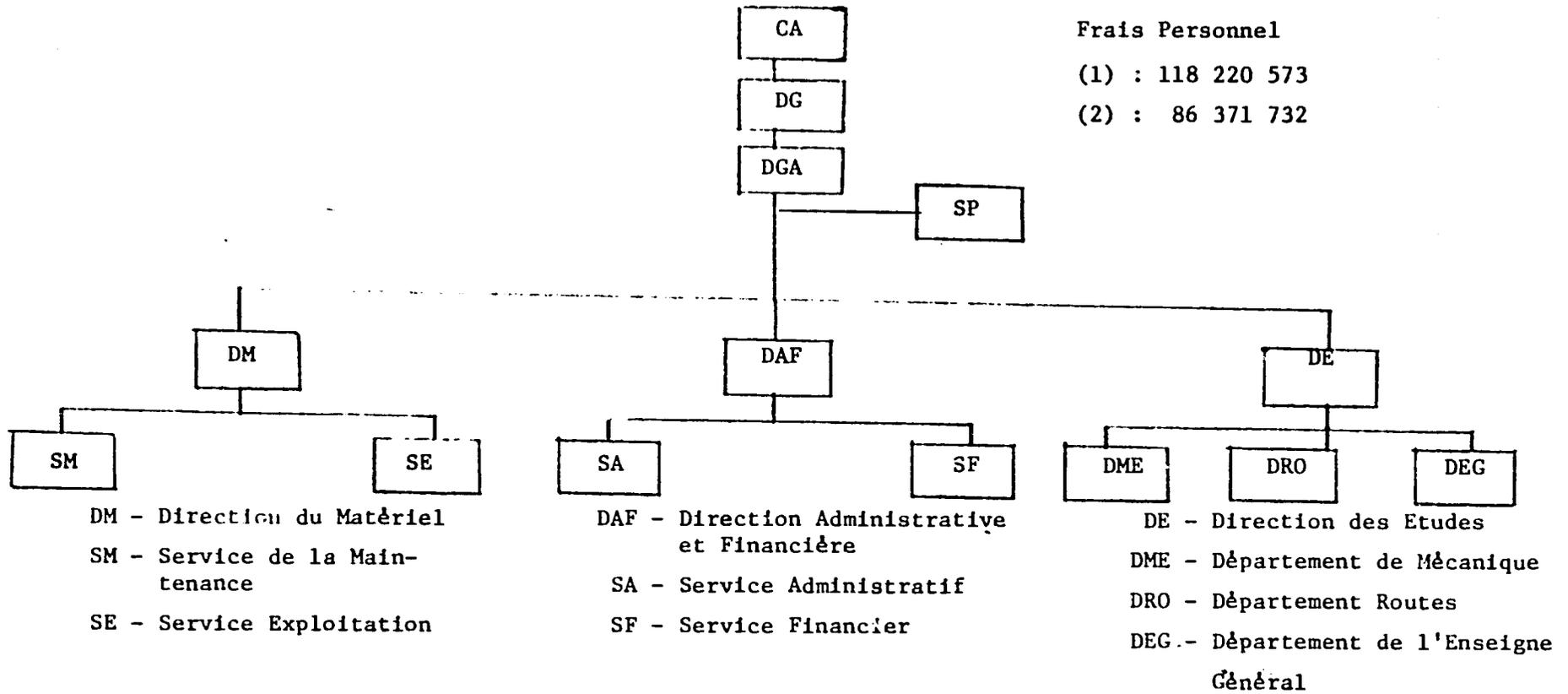
SME - Service de la Main-  
tenance et de l'Ex-  
ploitation

SAF - Service Administra-  
tif et Financier

SET - Service des Etudes

- (1) Nouvelles grilles des salaires et indemnites
- (2) Ancienne grille des salaires + 15% et anciennes indemnites
- (3) Chefs de Service actuels assurent interim de SME, SAF, SET dans la condition (2)

NOUVEL ORGANIGRAMME APPROUVE EN OCTOBRE 1978



Frais Personnel  
 (1) : 118 220 573  
 (2) : 86 371 732

- (1) Nouvelles grilles salaires et indemnités
- (2) Ancienne grills salaires + 15% et anciennes indemnités.

Liste des Références

- \* Proposition Philco-Ford, Vol. I - Proposition Technique. Réponse à AID RFP 6909 en date du 15 décembre 1969  
Révisée PP pour RPMI, Bureau Afrique, en date du 25 avril 1975 et approuvée le 4 mai 1975 - 33 pages avec annexes (15 pages).
- \* Rapport Fréjacques en date de juillet 1976  
Rapport d'évaluation Wolfe and Co. en date du 26 novembre 1976 - 48 pages avec annexes (4 pages)
- \* Rapport d'Inspection IGA en date du 24 janvier 1977 - 2 pages  
Rapport final Aéro-Ford en date de Mars 1977  
Mémo Wolfe and Co. en date du 31 mai 1977 - 2 pages avec annexes (9 pages)
- \* Nouveaux Programmes du CERFER en date de mai 1978  
Abidjan 9781 (1978 - 20 octobre), sub: FY80 CP pour le Fond d'Entente
- \* CERFER, compte-rendu de la 13ème réunion du Conseil Administratif du 23-24 octobre 1978 (transmis à EF en date du 5 octobre 1979) (au Secrétariat de l'Entente)
- \* Rapport Annuel 1978, EF, Activités d'Aide et Garantie de Prêt
- \* Accord EF entre CERFER et la Rép. du Togo en date du 9 janvier 1979
- \* Rapport de Voyage de Classe, Roy Wagner, 30 janvier 1979  
Demande EF: Assistance à l'Enseignement pour CERFER, mars 1979  
Projet EF: Formation de Techniciens en Forage de Puits au CERFER, mars 1979  
Note EF: CERFER en date du 23 mars 1979  
Rôle du Fond de l'Entente...., M. M. Tank, 16 avril 1979 - 126 pages
- \* Lettre du CERFER sur Règlements Administratifs, 16 avril 1979
- \* Lettre du CERFER avec Questionnaire Wagner et Tableaux des Diplômés pour 1977-78 en date du 3 mai 1979
- \* 20ème anniversaire du Conseil EF, Rapport des Principaux Résultats Atteints, mai 1979
- \* Rapport du Conseil Administratif du CERFER, août 1979 (29-30)
- \* Rapport des Activités et Rapport Financier Provisoire du CERFER, septembre-novembre 1979  
Note EF: Règlements pour l'Expansion des Installations du CERFER en date de novembre 1979
- \* Mémo EF pour Dossier en date de janvier 1980
- \* Mémo de Grant/Dibble, CERFER, en date du 20 mars 1980
- \* Communiqué du CERFER en date du 20 février 1980, annonçant la compétition des cours pour l'année scolaire 1980-81
- \* Documents laissés au Directeur de Projet de REDSO ainsi que premier rapport.